



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

-----  
VICE-MINISTERE CHARGE DE L'ELEVAGE

-----  
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES  
-----

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 022/2023/MINAE/VME/UGPM-FN**

15/09/2023

1. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fourniture et livraison des pièces détachées des voitures administratives de la DAPA .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quatité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RAKOTOZANANY Christian
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Adresse :
- E-mail : ugpmvme@gmail.com
- Bureau : Bureau de la PRMP , Étage : rez de chaussée , Porte : 25

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Rue Farafaty Ampandrianomby ANTANANARIVO101 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : dix mille Ariary (Ar 10 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à Bureau de la personne Responsable des Machés Publics , étage: rez de

chaussée / porte: 25 , au plus tard le 26/09/2023 à 14 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à \_\_\_\_\_, le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

La Personne Responsable des Marchés Publics

